

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 26 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises.

### **I- Communications.**

#### **I-1. Réalisation d'une étude pilote sur les indicateurs de l'Internet au Bénin.**

Cette étude vise à soutenir les réformes mises en œuvre dans le domaine du numérique, et consistera à :

- analyser et mettre à disposition de l'information fiable sur l'état et l'évolution de l'internet au Bénin ;
- valoriser les innovations mises en place par les acteurs de l'écosystème de l'internet ; et
- identifier les défis et contraintes pour faciliter la prise de décisions en matière de gestion du secteur de l'économie numérique et de la communication.

Elle sera réalisée avec le soutien de l'UNESCO et débouchera sur un rapport qui sera validé aux plans national et international, puis aidera à améliorer davantage l'offre de l'internet dans notre pays.

## I-2. Prix des produits pétroliers au titre du mois de juillet 2019.

En application du mécanisme d'ajustement, les prix à la pompe, au titre du mois de juillet 2019, se présentent ainsi qu'il suit :

- essence : 535 F/l,
- pétrole : 540 F/l,
- gasoil : 540 F/l,
- mélange : 615 F/l,
- gaz domestique : 470 F/kg.

## II- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la tenue à Cotonou, du 3 au 5 juillet 2019, de la 21<sup>ème</sup> réunion statutaire des présidents de Cours de Comptes et des conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA.

Fait à Cotonou, le 26 juin 2019.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



  
Edouard OUIN-OURO.-